

que l'Alliance de l'Atlantique a fait des efforts valables, qui d'ailleurs ont déjà porté des fruits dans ce sens.

Il a soulevé, par exemple, la question du communiqué de Budapest, et il a dit que le Canada n'avait jamais pris aucune initiative dans le sens de la détente et que nous avions conseillé de rejeter la proposition qui nous venait du groupe de Varsovie.

Je le prierais de remarquer que le communiqué de la réunion de Washington a insisté justement sur le fait que les nations présentes avaient demandé qu'on étudie avec attention cette proposition, et que l'on cherche à surmonter les obstacles qui, de prime abord, semblaient nous empêcher d'amorcer immédiatement des négociations utiles.

Nous avons également signalé que ces discussions sur le communiqué de Budapest étaient la résultante d'une présentation canadienne sur les relations Est-Ouest. Par conséquent, je crois très sincèrement, monsieur l'Orateur, que dans la mesure où cela peut être efficace, le Canada a déjà fait œuvre utile dans le domaine du désarmement par le truchement de l'OTAN.

A l'époque où mon bon ami d'en face était ministre de la Défense, nous avons effectué une réduction de notre participation à l'OTAN, comme je l'ai fait moi-même l'an dernier ou cette année, quand j'ai annoncé que nous devons fermer la base de Zwiebrucken. Nous n'avons pas été blâmés par l'opposition, car il s'agissait d'une décision réaliste. Nous pouvions, grâce à cette concentration de nos effectifs dans deux bases, faire des économies dans les domaines de l'administration et du personnel.

On nous dit également qu'aucun député ministériel n'avait réagi à l'occasion de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Mais est-ce qu'on oublie, par exemple, que notre réaction a été justement de différer notre décision de réduire de 20 p. 100 nos effectifs aériens? Telle a été la réaction du gouvernement canadien devant l'invasion de la Tchécoslovaquie.

• (5.30 p.m.)

[Traduction]

M. Thompson: Puis-je dire simplement un mot? Je parlais...

M. l'Orateur: Le député a épuisé son temps de parole.

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, nous en arrivons maintenant à la phase 2, de cette longue étude, comme l'a annoncé le premier ministre. Il s'agit, pour le ministre et pour le ministère de la Défense nationale,

de traduire la décision gouvernementale en termes militaires et réalistes.

[Traduction]

On vise à établir dans cette phase quel genre de forces et de matériel réussira le mieux à atteindre les objectifs de la politique de défense mentionnés dans la déclaration de principe du premier ministre (M. Trudeau) le 3 avril 1969. Cette phase porte sur la planification militaire. On établira des plans détaillés et, comme il s'agit d'un changement dans le fonctionnement d'une force complexe, les députés comprendront qu'il devra s'écouler beaucoup de temps avant que le tout soit terminé. Nous étudierons, entre autres des projets de rechange pour la réduction de nos forces cantonnées en Europe et nous considérerons quel genre de forces nous devrions continuer à maintenir afin que nous puissions contribuer efficacement à la sécurité collective à l'étranger.

Monsieur l'Orateur, dans sa déclaration d'hier le premier ministre a dit que les ressources du Canada, tout en étant immenses, étaient limitées. Permettez que j'ajoute que les ressources mises à la disposition du gouvernement ne sont pas non plus sans limites et que la défense est un des secteurs qui font appel à ces ressources. Au nombre des objectifs de la politique de défense du gouvernement, dont il est fait mention dans la déclaration du premier ministre en date du 3 avril, il y en a deux que j'aimerais souligner.

Premièrement, nos forces seront en mesure de jouer des rôles importants, afin d'assurer la sécurité collective et de maintenir la paix. Ce n'est pas là, monsieur l'Orateur, l'objectif isolationniste d'une Amérique forteresse. Deuxièmement, les structures, l'équipement et l'entraînement de nos forces armées doivent leur permettre de remplir les quatre rôles suivants: surveillance de notre territoire, défense de l'Amérique du Nord, appui de l'OTAN et maintien de la paix internationale. Dans le rôle qu'elles jouent actuellement, nos forces de l'OTAN ont besoin d'un équipement et d'un entraînement différents de ceux des forces stationnées au Canada à des fins nationales ou de celles qui ont pour remplir des missions en vue d'assurer la paix internationale. Les incompatibilités que pose le maintien de forces différentes accroissent nos frais de défense et si cette situation persiste, ils augmenteront encore davantage.

L'objectif de nos études courantes est donc de constituer au cours des quelques prochaines années des forces pleinement compatibles qui pourront en même temps jouer des rôles importants en assurant la sécurité collective et en maintenant la paix. A moins que tous acceptent une forte augmentation de nos dépenses en matière de défense, les rôles